

[Accueil](#)

[Territoire](#)

[Grands projets urbains](#)

Rénovation des halles de Merville

# Rénovation des halles de Merville

---

Ouverture des halles provisoires, à quelques mètres des halles historiques, le mardi 16 avril.

Horaires : du mardi au dimanche de 7h à 13h

[Consultez le site des halles](#)

## Halles provisoires : les commerçants entament leur installation

Après six mois de travaux, la Ville de Lorient annonce la fin de la construction des halles provisoires. Le processus de déménagement des commerçants vers leurs nouveaux emplacements va débuter, l'ouverture des halles provisoires est prévue le mardi 16 avril.

Les halles provisoires ont été érigées afin de garantir la continuité des activités commerciales, assurer la meilleure transition possible pour les commerçants et préserver l'expérience client pendant la rénovation des halles de Merville. Grâce à l'effort concerté des équipes techniques, des élus et des commerçants, ce projet a été mené à bien dans les délais impartis, offrant ainsi un environnement fonctionnel et de qualité aux utilisateurs et aux clients.

La rénovation des halles de Merville : un projet majeur pour la ville  
Ouvrtes en 1964 les halles de Merville sont aujourd'hui un lieu de

rencontre privilégié des Lorientais. Afin de conserver et d'améliorer cet équipement majeur de la vie locale, la municipalité engage un projet d'extension et de rénovation d'envergure qui s'achèvera en décembre 2025. Le bâtiment n'a pas subi de travaux structurants depuis son ouverture il y a 60 ans. Les halles, vieillissantes, manquent de confort et d'espaces de convivialité.

La volonté de la municipalité est donc de doter les Lorientais d'un équipement innovant, attractif, performant sur le plan énergétique et qui réponde totalement à ce que l'on peut attendre de halles modernes, adaptées au centre-ville.

Calendrier :

- D'avril 2024 à décembre 2025 : chantier de reconstruction des halles de Merville et de ses abords
- Décembre 2025 : réintégration des commerçants dans les halles de Merville

**Halles provisoires : construction simple, économique et écologique**

Construction simple, économique et écologique, les halles provisoires sont composées de bois locaux issus des forêts bretonnes. Le bâtiment, non chauffé, est isolé en toiture et en parois et les sols sont en enrobé et en béton (avec des formes de pentes pour les poissonniers). Bien que provisoires, l'esthétique des halles est soignée et renvoie à l'image traditionnelle des halles de marché.

L'une des spécificités de la construction des halles provisoires est de pouvoir être réutilisée ultérieurement : les assemblages de la charpente, avec des fondations de type pieux vissés sans impact sur les sols, sont conçus pour faciliter son démontage. La structure pourra donc être mise en vente et réemployée ailleurs.

### **Le temps utile du déménagement**

La fermeture du marché intérieur, durant deux semaines, a pour

objectif d'assurer la sécurité de tous et le déménagement des commerçants dans les meilleures conditions, sans complication. **En revanche, le marché extérieur restera ouvert au public le temps du déménagement, les mercredis 3 et 10 avril et samedis 6 et 13 avril aux horaires habituels.**

### **Une offre de stationnement adaptée**

Consciente de l'importance d'une accessibilité optimale aux halles provisoires pour la réussite du projet, la Ville a renforcé son offre de stationnement de 515 places avec la création des trois nouveaux parkings rue Jean Le Coutaller (75 et 241 places) et Professeur Mazé (199 places). Sans compter le stationnement possible devant les halles provisoires qui, en dehors de jours de marché extérieur, s'élève à 71 places, ainsi que les 86 places disponibles au parking de l'école de Merville - La Poste et rue Benjamin Delessert.

### **Le devenir de la fresque de Jean-Claude Goualc'h**

Bien que la municipalité ait souhaité conserver l'oeuvre de Jean-Claude Goualc'h au projet de rénovation des halles (condition inscrite au programme du concours d'architecte), la modernisation et les travaux d'isolation des nouvelles halles nécessitent son démontage, puis son stockage, avant qu'une implantation définitive ne lui soit trouvée. Les diagnostics techniques, menés en lien avec le maître d'oeuvre de l'opération de restructuration des halles, conduisent à envisager désormais de découper la fresque en petites sections pour pouvoir la déplacer.

La Ville est en lien avec l'artiste sur le devenir de son oeuvre et Fabrice Loher, maire de Lorient, souhaite s'appuyer sur la commission extra-municipale du patrimoine pour veiller à son repositionnement.

*Actualité du 29 mars 2024*

# Halles provisoires

Le chantier des halles provisoires s'est tenu d'octobre 2023 à mars 2024. Ces halles sont installées entre les halles de Merville et le lycée Dupuy de Lôme.

Construction simple, économique et écologique, les halles provisoires véhiculent une image attractive et sont pensées d'emblée dans une logique de construction bois plutôt que métal, de montage rapide pour répondre aux enjeux de planning et dans une logique de démontabilité, de réemploi et de réversibilité des usages

Le bâtiment non chauffé est isolé en toiture et en parois, les sols seront réalisés simplement (en enrobé et en béton avec formes de pentes pour les poissonniers).

Le projet renvoie à l'image traditionnelle de halles de marché, avec sa silhouette de double nef. Cette conception permet l'utilisation concurrentielle de bois locaux des forêts bretonnes comme l'épicéa de sitka. Les assemblages de la charpente sont conçus pour faciliter le démontage. La charpente repose sur des fondations de type pieux

vissés sans impact sur les sols.  
simplement dévissés, ils sont réversibles et réutilisables pour remonter la charpente ailleurs.  
La conception pensée pour la démontabilité et le réemploi permet d'imaginer d'autres usages pour les halles une fois le transfert des commerçants réalisé.

Dans le contexte actuel de crise énergétique, Lorient Agglomération en pointe dans le développement des énergies renouvelables (notamment du bois énergie) pourrait réutiliser ce bâtiment comme hangar deséchage afin d'augmenter la production de bois plaquette destinée aux chaufferies bois

*Actu du 14 décembre 2023 -  
modifiée le 29 mars 2024*

## Zoom sur les halles provisoires

- Gros œuvre, charpente, électricité, bardage... Une dizaine d'entreprises interviennent sur le chantier des Halles provisoires. Une quinzaine de professionnels sont sur place, chaque jour, en moyenne. Pelleteuses, nacelles-ciseaux, nacelles élévatrices sont à l'œuvre.
- Les 1800 mètres carrés de surface accueilleront une soixantaine d'étals, avec deux grandes allées de 48 mètres de long chacune
- 12 mètres de hauteur

- Bois : épicéa
- Clauses d'insertion sociale : 552 heures de travail pour des personnes en difficulté d'insertion ont été réalisées au 31 décembre 2023. [Consultez le bilan détaillé en cliquant ici](#)

## Halles provisoires : fermeture du parking Merville – Dupuy de Lôme

Le parking gratuit, situé entre les Halles et le lycée Dupuy de Lôme est actuellement fermé au public en raison des travaux d'aménagement des Halles provisoires. Ces dernières seront installées en fond de parking, en limite de propriété avec le lycée et empiéteront sur l'actuel parking. Dans l'attente, le parking va accueillir le chantier des Halles et sa base de vie. En dehors des jours de marché (les mercredis et samedis matin), et à l'issue des travaux, 71 places de parkings seront disponibles. Pour faciliter l'accès aux Halles de Merville, la Ville invite les usagers à se garer à 5 minutes à pied des Halles, sur les parkings gratuits rue Jean Le Coutaller. Un jalonnement de voirie permet d'orienter le public sur site. Pour mémoire, le chantier des Halles provisoires a commencé ce mois-ci et va se poursuivre jusqu'à début avril 2024, date à laquelle les commerçants devraient commencer à s'installer, pour une ouverture au public envisagée aux alentours du 15 avril 2024

*Actu du 26 octobre 2023*

## Contexte et enjeux

Les halles de Merville à Lorient n'ont pas évolué de manière significative depuis leur ouverture en 1964. Elles subissent aujourd'hui le vieillissement de la structure bâtie et souffrent de l'absence d'espaces modernisés faisant une large part à la convivialité, à la vente directe ou encore à la digitalisation du commerce de bouche.

La volonté de la municipalité est d'engager la modernisation de cet équipement commercial majeur de la vie locale et du dynamisme du centre-ville de Lorient auquel la population est très attachée et de se doter d'un équipement innovant, attractif, performant sur le plan énergétique et qui réponde totalement à ce que l'on peut attendre de halles modernes, adaptées au centre-ville.

Afin de bien définir la programmation et l'accompagner techniquement dans cet ambitieux projet, la Ville de Lorient a missionné une équipe pluridisciplinaire autour du CERUR, mandataire, bureau d'étude spécialisé dans les démarches de concertation, ADEQUATION, bureau d'études spécialisé dans la question du commerce et AERIUS, bureau d'études chargé des expertises et analyses techniques.

Le programme définitif et l'évolution du projet fait suite à une longue période de concertation menée de janvier 2020 à octobre 2022 tant avec les commerçants des halles et du marché extérieur qu'avec les clients. Au total :

- 7 rencontres/ateliers avec les commerçants pour élaborer les hypothèses, travailler sur les nouvelles fonctions des halles et sur les halles provisoires ;
- un questionnaire imprimé et numérique soumis à la population pour recueillir leurs attentes concernant l'équipement (700 clients ont répondu au questionnaire) en septembre 2020 ;
- des entretiens individuels du 3 au 19 mai 2022 avec l'ensemble des commerçants des halles pour faire le point sur leurs installations, leurs besoins dans les halles provisoires et futures halles ;

La concertation se poursuit avec les commerçants afin de les informer de chaque étape décisive du projet et de co-construire avec eux.

# Les étapes du concours de maîtrise d'œuvre

À la suite de l'élaboration de différents diagnostics techniques et fonctionnels et de la concertation menée, l'équipe a réalisé les études de faisabilité puis rédigé le programme détaillé des halles permettant ainsi le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre en juin 2022.

Par délibération du 30 juin 2022, le conseil municipal a donc décidé de lancer un concours pour désigner une équipe de maîtrise d'œuvre pour la conception et le suivi du projet de rénovation des halles. La date limite de remise des candidatures a été fixée au 12 août 2022.

Ce jury s'est réuni une première fois le 15 septembre 2022 pour la phase d'examen des candidatures (37 candidatures ont été déposées) et a sélectionné trois candidatures suivant les critères d'analyse énoncés dans le règlement de la consultation.

Il s'agit des trois équipes suivantes :

- ASA GIMBERT, 4 boulevard du Nord, 44350 GUERANDE
- CROIX MARIE BOURDON Architectes, 1 rue Savier, 92240 MALAKOFF
- DLW Architectes, 10 rue Marmontel, 44000 NANTES

Ces trois candidats ont été invités à remettre une offre pour le 23 novembre 2022. Les trois projets remis ont été transmis à un huissier puis anonymisés et désignés par les codes suivants : A, B, C.

Le jury de concours s'est à nouveau réuni le 16 janvier 2023 pour examiner les trois projets remis par les candidats. Selon des critères d'analyse et de pondération, le jury a émis un avis collégial motivé et a sélectionné à l'unanimité le projet A, qui s'est avéré être, après la levée

de l'anonymat, être DLW Architectes.

## Le programme de ce concours

- Le maintien du nombre de commerçants actuel dans les halles et sur le marché extérieur.
- La réhabilitation du bâtiment existant : des interventions techniques pour pérenniser le bâti existant ; des interventions techniques pour améliorer le confort et le fonctionnement ; des contraintes spécifiques pour les étals produits de la mer à prendre en compte.
- Une proposition de nouveaux services aux clients : une extension de 500m<sup>2</sup> environ destinée à proposer aux clients des espaces pour déguster les produits, de nouveaux services, et quelques étals complémentaires
- La réponse aux besoins de stockage des commerçants et l'amélioration des locaux sociaux / personnels. Les espaces libres du sous-sol seront valorisés pour répondre aux nouveaux besoins de locaux personnels, logistiques, stockage et locaux techniques.

- L'aménagement d'espaces extérieurs de qualité.
  - Pendant la phase de réhabilitation-extension, il est prévu de déménager les commerçants dans des halles provisoires leur permettant ainsi de poursuivre leur activité dans des bonnes conditions.
- L'ensemble représente une surface utile estimée de 2638 m<sup>2</sup>, soit une surface plancher d'environ 3694 m<sup>2</sup>.

## Le budget prévisionnel

L'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux a été fixée à 7,8 millions d'euros HT (valeur juillet 2022).

Pour un coût d'opération afférent (comprenant notamment les études préalables, études d'ingénierie, travaux, frais divers, assurances, actualisation des prix et révisions, aléas, TVA...) évalué à 12 500 000 € TTC (valeur juillet 2022).

## Le calendrier prévisionnel

- 2023 : études de conception des halles définitives et provisoires
- Automne 2023 : montage des halles provisoires
- Début 2024 : choix des

entreprises chargées de travaux  
de rénovation et d'extension

- Premier trimestre 2024 :  
déménagement des  
commerçants vers les halles  
provisoires
- 2024-2025 : travaux de  
rénovation et d'extension des  
halles définitives et  
aménagement des espaces  
intérieurs
- Automne 2025 : livraison des  
espaces bâtis et  
emménagement des  
commerçants vers les nouvelles  
halles définitives